

Dans le cadre de la concertation entre médecines moderne et traditionnelle, a eu lieu à Ouagadougou, le vendredi 18 avril 2008, une rencontre entre les acteurs de la médecine traditionnelle et les autorités administratives et politiques de la région du Centre. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre a été présidée par le ministre de la Santé, Alain Bédouma Yoda. Les médecines traditionnelle et moderne ont besoin l'une de l'autre. Cela ne fait plus l'objet d'aucun doute aujourd'hui et c'est conscients de cette réalité que les acteurs de ces deux types de médecine multiplient, depuis quelque temps, les rencontres de concertation en vue d'une meilleure collaboration.

C'est dans cette logique que s'inscrit la rencontre de ce vendredi 18 avril 2008 entre autorités administratives et politiques de la région du Centre et les acteurs de la médecine traditionnelle, encore appelés tradipraticiens. Le ministre de la Santé, Alain Bédouma Yoda, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, s'est réjoui de constater que les deux types de médecine sont sur la voie d'une franche collaboration, dont les fruits seront, à ses yeux, sans doute bénéfiques à la qualité des soins de santé. « Le système de santé de notre pays accorde une place importante à la médecine traditionnelle, consultée en première intention par une grande majorité des patients, surtout en milieu rural », a-t-il indiqué, avant de réaffirmer que son département est fier de la contribution des tradipraticiens.

Cependant, constatera-t-il, l'utilisation du savoir médical traditionnel a été, pendant longtemps, miné par des charlatans qui promettent monts et merveilles aux patients et retardent bien souvent malheureusement leur prise en charge adéquate dans les formations sanitaires. Dérives que le gouvernement ne peut accepter, de l'avis du ministre Yoda. C'est pourquoi, a-t-il dit, l'appui des tradipraticiens est indispensable pour une application de la réglementation en vigueur, afin de distinguer le tradipraticien de santé du charlatan. En cela, il n'a pas manqué de féliciter ceux d'entre eux qui ont adressé au ministère des demandes d'autorisation d'exercice, une volonté de normalisation qui, de son point de vue, honore la profession. A ce titre, il a annoncé la remise des premières autorisations à l'occasion de la prochaine journée africaine de la médecine prévue en début septembre 2008. Occasion à laquelle les premiers autorisés prêteront serment devant les autorités sanitaires et sur leur code de déontologie.

Occasion à laquelle aussi, certains pourront être éventuellement distingués par la nation reconnaissante, a laissé entendre le ministre de la santé. La création future par le gouvernement burkinabè, avec l'appui de la coopération taïwanaise, d'un jardin botanique de référence dans la région du Centre, pour faciliter la tâche aux tradipraticiens dans leurs recherches de plantes, a été annoncée par Alain Yoda. Le secrétaire général de l'ANAPHARM, Jean-Marie Compaoré a dit attendre beaucoup de cette rencontre qui devrait permettre l'élaboration d'un plan d'action qui prenne en compte les besoins des tradipraticiens qui ont,

selon lui, de nombreux projets à réaliser, mais qui sont limités par un certain nombre d'obstacles. Au nombre de ces projets, il en veut entre autres, la mise en place d'unité de production de médicaments traditionnels améliorés à base de plantes. Cela demande, a-t-il remarqué, beaucoup de moyens pour l'emballage, la préparation (qui demande des broyeurs), des soude-sachets, et autres conservateurs de liquides.

Par Ladj BAMA

Copyright© [Le Pays](#)